



Alerte presse

Epargne PEE - PERCO

Finansol lance son guide pratique de l'épargne salariale solidaire

Paris, le 21 février 2011 – **Au début du printemps nombre d'entreprises vont mettre en avant leur dispositif d'épargne salariale. Dans ce contexte, Finansol lance son Guide pratique de l'épargne salariale solidaire. Objectif : inciter les salariés à souscrire à un fonds d'épargne salariale solidaire. Ils peuvent ainsi participer à la création d'emplois, de logements sociaux ou encore d'activités favorables au développement durable, tout en dégagant une performance financière. Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Quelles démarches faire pour devenir épargnant solidaire ? Qui aller voir ? Suivez le guide...**

Epargner solidaire, c'est simple, utile....

Pour épargner solidaire, il suffit au salarié de verser tout ou partie de son épargne salariale sur le FCPE solidaire que son entreprise propose. Cette épargne, placée en partie dans des entreprises ayant une démarche socialement responsable, permet aussi de créer des emplois pour des chômeurs de longue durée, de construire des logements sociaux pour des personnes ou familles en difficulté, de favoriser des activités de solidarité internationale et respectueuse de l'environnement.

...et tout aussi rentable que l'épargne classique

Et bien oui... On peut devenir épargnant solidaire tout en s'assurant que l'argent que l'on place ramène des intérêts ! Assurés d'une gestion solidaire et transparente grâce au label Finansol, les fonds d'épargne salariale solidaire proposent autant de sécurité et de performance financière que les "FCPE classiques". En 2010, les FCPEs labélisés Finansol ont offert une performance financières allant de 2.6% à 9,75%*. Par ailleurs, cette forme d'épargne permet de bénéficier d'exonérations d'impôts à l'instar de l'épargne salariale classique.

(les chiffres de 2011 seront disponibles en mai 2012 lors de la publication du Baromètre de la finance solidaire).*

Farinez'vous, un projet né grâce la finance solidaire

Le projet a germé en janvier 2008 : pourquoi ne pas imaginer une boulangerie attentive aux conséquences sociales et écologiques de ses activités qui embaucherait des personnes très éloignées de l'emploi, les formerait à un métier, et qui, en plus, proposerait une autre manière de consommer ?

Financée, en partie, par France Active et la Nef, Farinez-vous est la première boulangerie d'insertion en France : 60% de ses salariés bénéficient d'un parcours d'intégration professionnelle par les métiers de la boulangerie.



Le projet respecte les principes d'une économie réelle plus juste et plus équitable : le choix d'un financement provenant d'investisseurs solidaires, la sélection de matières premières et de produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable, l'aménagement innovant du local et la constitution de l'équipe.



Guide pratique Finansol disponible sur www.finansol.org

Destiné à tous les salariés pouvant souscrire à un PEE (Plan d'Épargne Entreprise) ou un PERCO (Plan d'Épargne Retraite Collective) au sein de leur entreprise, ce guide pratique donne toutes les clés pour comprendre les tenants et aboutissant de cette épargne plus humaine qui finance l'économie réelle.

Pour télécharger le Guide, [cliquer ici](#)

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 financeurs solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (A ce jour il existe 128 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org

RELATIONS PRESSE : AGENCE WELLCOM

Marie Réveillé / Romain David

mr@wellcom.fr / rd@wellcom.fr

01.46.34.60.60